Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX147 · ANNEXES DÉDIÉES

La progression des dix plaies d’Égypte et leur signification

Le récit des dix plaies occupe une place centrale dans les chapitres 7 à 12 du livre de l’Exode. Il décrit une confrontation progressive entre…

LECTURE
57 min

RÉFÉRENCES
63

LIVRES CITÉS
8

PUBLIÉE
04/11/2026

MISE À JOUR
04/11/2026

SOURCE
https://schilo.org/anx147-la-progression-des-dix-plaies-degypte-et-leur-signification/

EXPORTÉE LE
05/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Une succession organisée de jugements 3
2. Une structure en trois séries de trois plaies 3
3. Première série : les eaux, les grenouilles et les moustiques 4
3.1. Première plaie : les eaux changées en sang 4
3.2. Deuxième plaie : les grenouilles 5
3.3. Troisième plaie : les moustiques 5
3.4. Signification de la première série
4. Deuxième série : les mouches, la mortalité du bétail et les ulcères 6
4.1. Quatrième plaie : les mouches 6
4.2. Cinquième plaie : la mortalité du bétail 6
4.3. Sixième plaie : les ulcères 6
4.4. Signification de la deuxième série
5. Troisième série : la grêle, les sauterelles et les ténèbres 7
5.1. Septième plaie : la grêle et le feu 7
5.2. Huitième plaie : les sauterelles 7
5.3. Neuvième plaie : les ténèbres 8
5.4. Signification de la troisième série
6. La dixième plaie : le jugement décisif 9
7. La progression de la gravité des jugements 9
8. Les avertissements adressés à Pharaon 10
9. Les réactions successives de Pharaon 11
10. La distinction progressive entre Israël et l’Égypte 12
11. Les plaies comme signes de révélation 12
12. Les plaies comme jugements contre l’oppression 14
13. La dixième plaie et l’institution de la Pâque 14
14. De la dixième plaie au passage de la mer 15
15. Les correspondances avec les jugements de l’Apocalypse 15
16. Une progression qui révèle la patience et la justice divines 16
17. La signification générale des dix plaies 16
Commentaire 17
Références bibliques 19
Conclusion 19
Lexique 21

1. Une succession organisée de jugements

Le récit des dix plaies occupe une place centrale dans les chapitres 7 à 12 du livre de l’Exode.

Il décrit une confrontation progressive entre l’Éternel, représenté par Moïse et Aaron, et Pharaon, qui refuse de libérer les Israélites.

Cette confrontation commence par une déclaration de principe.

Dieu annonce à Moïse qu’il multipliera ses signes et ses prodiges en Égypte et qu’il fera sortir son peuple par de grands jugements (Exode 7.3-5).

Les plaies possèdent donc une finalité annoncée dès le commencement.

Elles doivent manifester la puissance divine, conduire à la libération d’Israël et révéler aux Égyptiens que l’Éternel est Dieu.

Le récit présente une succession de dix jugements distincts.

Cependant, il ne les désigne pas explicitement comme trois groupes de trois suivis d’un jugement final.

Cette organisation est proposée par l’analyse littéraire du texte.

Elle repose sur plusieurs régularités concernant les avertissements, les lieux de confrontation et la manière dont les plaies sont annoncées.

La progression des jugements apparaît également dans leur gravité croissante.

Les premières plaies perturbent les ressources naturelles et la vie quotidienne.

Les suivantes provoquent des pertes économiques et atteignent directement les hommes.

Les dernières conduisent à une désorganisation profonde du pays, puis au jugement décisif contre les premiers-nés.

Cette succession permet de comprendre les dix plaies comme une manifestation progressive de la souveraineté divine.

2. Une structure en trois séries de trois plaies

Plusieurs commentateurs ont observé que les neuf premières plaies présentent certaines régularités littéraires.

Elles peuvent être regroupées en trois séries de trois.

Dans chaque série, les deux premières plaies sont précédées d’une confrontation ou d’un message adressé à Pharaon, tandis que la troisième intervient sans nouvel avertissement explicite rapporté dans le récit.

Cette structure peut être représentée ainsi :

SÉRIE	PREMIÈRE PLAIE	DEUXIÈME PLAIE	TROISIÈME PLAIE
Première série	1. Eaux changées en sang	2. Grenouilles	3. Moustiques
Deuxième série	4. Mouches	5. Mortalité du bétail	6. Ulcères
Troisième série	7. Grêle et feu	8. Sauterelles	9. Ténèbres

La dixième plaie occupe une place distincte.

Elle constitue l’aboutissement des jugements et conduit directement à la sortie d’Égypte.

Cette organisation présente plusieurs intérêts.

Elle met en évidence la progression narrative.

Elle souligne également la répétition des avertissements adressés à Pharaon.

Enfin, elle permet de comprendre la dixième plaie comme le jugement décisif qui met fin à la confrontation concernant le départ d’Israël.

Cependant, cette structure demeure une observation littéraire.

Le texte biblique ne déclare pas explicitement que les plaies ont été organisées en trois séries.

Il convient donc de distinguer la succession directement rapportée dans l’Exode de l’organisation proposée par l’analyse.

3. Première série : les eaux, les grenouilles et les moustiques

La première série comprend les trois premiers jugements.

Elle atteint principalement les eaux, les animaux et les conditions de vie.

3.1. Première plaie : les eaux changées en sang

La première plaie frappe les eaux du Nil et les autres ressources aquatiques mentionnées dans le récit (Exode 7.14-25).

Aaron étend son bâton, et les eaux deviennent du sang.

Les poissons meurent, et les Égyptiens ne peuvent plus boire l’eau du fleuve.

Cette intervention atteint une ressource fondamentale de la civilisation égyptienne.

Le Nil assure une grande partie de la prospérité agricole et économique du pays.

La première plaie manifeste donc immédiatement la souveraineté de l’Éternel sur un élément essentiel à la vie.

Elle possède également une portée religieuse dans une civilisation où le fleuve est associé à la fertilité et à plusieurs traditions divines.

Cependant, le récit souligne avant tout la finalité de la révélation divine.

Dieu annonce que Pharaon reconnaîtra son autorité par ce signe.

Les spécialistes religieux égyptiens reproduisent un phénomène comparable, mais Pharaon demeure insensible au jugement.

3.2. Deuxième plaie : les grenouilles

La deuxième plaie provoque une invasion massive de grenouilles (Exode 8.1-15).

Les animaux pénètrent dans les habitations, les chambres et les ustensiles.

Le jugement atteint directement la vie quotidienne des Égyptiens.

Pharaon demande alors à Moïse de prier l’Éternel afin que les grenouilles disparaissent.

Cette demande montre qu’il reconnaît momentanément la nécessité d’une intervention divine.

Cependant, lorsque le jugement cesse, il endurcit son cœur.

La deuxième plaie révèle ainsi un élément qui se répétera dans la suite du récit.

Pharaon peut reconnaître la gravité d’une situation et demander sa cessation sans accepter durablement la volonté divine.

3.3. Troisième plaie : les moustiques

La troisième plaie intervient lorsque Aaron frappe la poussière du sol (Exode 8.16-19).

Une multitude de petits insectes atteint les hommes et les animaux.

Le terme hébreu employé peut être traduit par « moustiques », « moucherons » ou « poux ».

L’identification exacte demeure incertaine.

Cependant, le récit insiste sur l’échec des spécialistes religieux égyptiens.

Ils ne parviennent pas à reproduire le phénomène et déclarent :

« C’est le doigt de Dieu ! » (Exode 8.19).

Cette reconnaissance marque une étape importante.

Les spécialistes religieux de Pharaon admettent l’existence d’une puissance qui dépasse leurs capacités.

Le souverain, cependant, refuse toujours de laisser partir Israël.

3.4. Signification de la première série

Les trois premières plaies manifestent la souveraineté divine sur les éléments naturels.

Elles atteignent les eaux, les animaux et la poussière du sol.

Elles montrent également les limites des spécialistes religieux égyptiens.

Enfin, elles révèlent la persistance de l’endurcissement de Pharaon.

La première série établit ainsi les fondements de la confrontation : Dieu manifeste sa puissance, mais le souverain refuse de reconnaître son autorité.

4. Deuxième série : les mouches, la mortalité du bétail et les ulcères

La deuxième série présente une aggravation des jugements.

Les plaies atteignent davantage les ressources économiques et la santé des habitants.

4.1. Quatrième plaie : les mouches

La quatrième plaie provoque l’invasion du pays par des essaims d’insectes (Exode 8.20-32).

Le texte hébreu ne permet pas d’identifier avec certitude les espèces concernées.

Cependant, le jugement provoque une perturbation considérable.

Cette plaie introduit également une distinction explicite entre le territoire égyptien frappé et le pays de Gosen, où habitent les Israélites.

Dieu annonce que cette région sera épargnée.

Cette séparation possède une finalité théologique.

Elle doit montrer que l’Éternel agit au milieu du pays et qu’il exerce une autorité sur le déroulement des événements.

Pharaon accepte momentanément certaines concessions, mais revient sur sa décision lorsque les insectes disparaissent.

4.2. Cinquième plaie : la mortalité du bétail

La cinquième plaie frappe les troupeaux des Égyptiens (Exode 9.1-7).

Les animaux domestiques constituent une ressource économique importante.

Ils participent aux transports, à l’agriculture et à l’alimentation.

Le jugement atteint donc directement les moyens de production et les richesses du royaume.

Le récit souligne de nouveau une distinction entre les Égyptiens et les Israélites.

Les troupeaux appartenant à Israël sont préservés.

Pharaon fait vérifier cette situation, mais son cœur demeure endurci.

La plaie révèle ainsi que la connaissance d’un signe ne conduit pas nécessairement à l’obéissance.

4.3. Sixième plaie : les ulcères

La sixième plaie atteint directement les hommes et les animaux (Exode 9.8-12).

Moïse répand de la cendre de fournaise vers le ciel, et des ulcères apparaissent.

Les spécialistes religieux égyptiens sont eux-mêmes frappés.

Ils ne peuvent plus se tenir devant Moïse.

Cette situation marque une nouvelle étape dans la confrontation.

Les hommes qui avaient tenté de reproduire les premiers signes deviennent incapables de résister au jugement.

Le texte attribue alors explicitement à Dieu l’endurcissement du cœur de Pharaon (Exode 9.12).

4.4. Signification de la deuxième série

La deuxième série manifeste une aggravation des jugements.

Les plaies ne perturbent plus seulement l’environnement.

Elles atteignent les ressources économiques et la santé.

La distinction entre les Israélites et les Égyptiens devient également particulièrement importante.

Elle révèle que Dieu possède la capacité de préserver son peuple au milieu des jugements.

Enfin, l’impuissance des spécialistes religieux égyptiens apparaît de manière encore plus manifeste.

5. Troisième série : la grêle, les sauterelles et les ténèbres

La troisième série conduit à une désorganisation profonde du pays.

Les jugements atteignent les récoltes, les ressources alimentaires et la lumière.

5.1. Septième plaie : la grêle et le feu

La septième plaie associe le tonnerre, la grêle et le feu (Exode 9.13-35).

Elle provoque des destructions importantes dans les champs.

Cependant, Dieu annonce auparavant la gravité du jugement.

Les Égyptiens qui prennent cet avertissement au sérieux peuvent mettre leurs serviteurs et leurs troupeaux à l’abri.

Le récit précise que certains responsables égyptiens craignent la parole de l’Éternel et agissent en conséquence.

D’autres négligent l’avertissement.

Cette distinction possède une importance théologique particulière.

Elle montre que les réactions individuelles à la parole divine ne sont pas identiques.

Pharaon reconnaît momentanément sa faute.

Il déclare que l’Éternel est juste et que lui-même ainsi que son peuple sont coupables (Exode 9.27).

Cependant, lorsque le jugement cesse, il revient à son refus.

5.2. Huitième plaie : les sauterelles

La huitième plaie provoque une invasion massive de sauterelles (Exode 10.1-20).

Les insectes dévorent la végétation qui a échappé à la grêle.

Le jugement atteint ainsi les dernières ressources agricoles disponibles.

Les serviteurs de Pharaon reconnaissent la gravité de la situation.

Ils demandent au souverain de laisser partir les Israélites.

Leur déclaration souligne l’état de désorganisation du pays :

« Ne vois-tu pas encore que l’Égypte périt ? » (Exode 10.7).

Cependant, Pharaon cherche encore à imposer des conditions au départ du peuple.

Son refus conduit à l’accomplissement du jugement.

5.3. Neuvième plaie : les ténèbres

La neuvième plaie provoque des ténèbres sur l’Égypte pendant trois jours (Exode 10.21-29).

Le texte souligne leur intensité.

Les habitants ne peuvent plus se déplacer normalement.

Cependant, les Israélites disposent de lumière dans leurs habitations.

Cette distinction manifeste de nouveau la souveraineté divine.

La lumière, élément fondamental de la création et symbole majeur dans la religion égyptienne, demeure soumise à l’Éternel.

La neuvième plaie annonce l’approche du jugement décisif.

Pharaon refuse encore de libérer complètement les Israélites.

La confrontation atteint alors son point culminant.

5.4. Signification de la troisième série

La troisième série révèle l’effondrement progressif des ressources du royaume.

Les récoltes sont détruites.

Les dernières ressources végétales sont dévorées.

Les ténèbres interrompent les activités normales du pays.

La puissance égyptienne apparaît désormais incapable de préserver les fondements de sa prospérité.

Cependant, Pharaon persiste dans son refus.

Cette opposition prépare la dixième plaie.

6. La dixième plaie : le jugement décisif

La dixième plaie occupe une place particulière dans le récit.

Elle ne constitue pas simplement un jugement supplémentaire.

Elle marque l’aboutissement de la confrontation entre l’Éternel et Pharaon.

Dieu annonce la mort des premiers-nés d’Égypte, depuis le premier-né du souverain jusqu’à celui des familles les plus modestes (Exode 11.4-6).

Le jugement atteint également les premiers-nés des animaux.

Cette plaie possède une gravité sans précédent.

Elle frappe directement les familles et la continuité des générations.

Elle atteint également la maison royale, dont la succession constitue un élément fondamental de la stabilité politique.

Cependant, la dixième plaie est associée à une disposition particulière concernant les Israélites.

Dieu ordonne l’institution de la Pâque.

Chaque famille doit choisir un agneau sans défaut, l’immoler et appliquer son sang sur les montants et le linteau de sa porte (Exode 12.3-7).

Ce sang constitue le signe de protection établi par Dieu.

La dixième plaie conduit finalement Pharaon à ordonner le départ des Israélites.

Elle marque donc le passage du jugement à la délivrance.

7. La progression de la gravité des jugements

Les dix plaies présentent une aggravation générale de leurs conséquences.

Cette progression ne signifie pas que chaque plaie serait nécessairement plus destructrice que la précédente dans tous ses aspects.

Elle révèle plutôt une intensification globale de la confrontation.

PLAIE	DOMAINE PRINCIPAL ATTEINT	CONSÉQUENCE DOMINANTE
1. Eaux changées en sang	Ressources aquatiques	Eau impropre à la consommation et mort des poissons
2. Grenouilles	Vie quotidienne	Invasion des habitations
3. Moustiques	Hommes et animaux	Nuisance généralisée
4. Mouches	Habitations et territoire	Perturbation importante du pays
5. Mortalité du bétail	Élevage et économie	Pertes animales
6. Ulcères	Santé	Souffrance physique
7. Grêle et feu	Agriculture et activités extérieures	Destruction de cultures et pertes humaines ou animales
8. Sauterelles	Ressources végétales	Destruction des récoltes restantes
9. Ténèbres	Lumière et activités humaines	Immobilisation et désorganisation
10. Mort des premiers-nés	Familles et succession	Jugement décisif conduisant à la libération

Cette progression révèle que les jugements atteignent successivement plusieurs fondements de la vie égyptienne.

Les ressources naturelles sont perturbées.

Les activités économiques sont frappées.

La santé des habitants est atteinte.

Les récoltes sont détruites.

Enfin, la vie humaine elle-même est frappée par le jugement décisif.

La succession manifeste ainsi l’étendue de la souveraineté divine.

8. Les avertissements adressés à Pharaon

Les dix plaies ne sont pas toutes précédées d’un avertissement rapporté de la même manière.

Cependant, plusieurs jugements sont annoncés explicitement.

Ces avertissements constituent un élément important du récit.

Ils montrent que Pharaon est confronté à une demande claire.

Il doit laisser partir les Israélites afin qu’ils servent l’Éternel.

La répétition de cette exigence souligne la persistance du refus royal.

Les avertissements possèdent également une fonction révélatrice.

Ils permettent d’identifier les jugements comme des interventions annoncées par Dieu.

La succession des annonces et de leurs accomplissements manifeste l’autorité de la parole divine.

La septième plaie possède une particularité importante.

Les Égyptiens sont avertis de la gravité de la grêle et peuvent mettre leurs serviteurs et leurs troupeaux à l’abri.

Certains prennent cet avertissement au sérieux.

Cette situation montre que les jugements ne sont pas présentés comme des catastrophes dépourvues de signification morale.

Ils confrontent les hommes à la parole divine et révèlent leurs réactions.

9. Les réactions successives de Pharaon

L’attitude de Pharaon constitue l’un des fils conducteurs du récit.

Au commencement, il refuse catégoriquement de reconnaître l’autorité de l’Éternel.

Il déclare ne pas connaître Dieu et refuse de laisser partir Israël (Exode 5.2).

Lorsque les plaies se multiplient, son comportement évolue partiellement.

Il accepte parfois de demander l’intercession de Moïse.

Il propose également certaines concessions.

Cependant, il cherche constamment à conserver son autorité sur les conditions du départ.

Lors de la quatrième plaie, il envisage que les Israélites offrent des sacrifices sans s’éloigner réellement du pays.

Lors de la huitième plaie, il cherche à limiter le départ aux hommes.

Après les ténèbres, il accepte le départ du peuple, mais souhaite conserver les troupeaux.

Ces propositions montrent que Pharaon ne refuse pas toujours toute négociation.

Cependant, il refuse de reconnaître pleinement l’autorité divine.

Il cherche à transformer l’obéissance demandée par Dieu en un compromis soumis à sa propre volonté.

Cette attitude révèle une résistance persistante.

Le souverain accepte parfois de modifier les modalités de sa domination, mais refuse de renoncer à son pouvoir sur Israël.

La dixième plaie met finalement fin à cette résistance concernant le départ du peuple.

Cependant, la poursuite des Israélites après leur sortie montre que l’opposition de Pharaon n’est pas définitivement abandonnée.

10. La distinction progressive entre Israël et l’Égypte

L’un des éléments importants du récit concerne la distinction établie entre les Israélites et les Égyptiens.

Cette séparation apparaît explicitement à partir de la quatrième plaie.

Dieu annonce que le pays de Gosen sera préservé de l’invasion des insectes (Exode 8.22-23).

Lors de la cinquième plaie, les troupeaux israélites sont épargnés (Exode 9.4-7).

La septième plaie ne frappe pas le pays de Gosen (Exode 9.26).

Lors de la neuvième plaie, les Israélites disposent de lumière dans leurs habitations (Exode 10.23).

Enfin, lors de la dixième plaie, les maisons marquées par le sang de l’agneau bénéficient de la protection annoncée par Dieu (Exode 12.12-13).

Ces distinctions possèdent une portée théologique fondamentale.

Elles révèlent que les jugements ne constituent pas une succession de phénomènes incontrôlés.

Le récit les présente comme des interventions soumises à la volonté divine.

Dieu possède la capacité de frapper certains territoires et d’en préserver d’autres.

Cependant, il convient de ne pas conclure que toutes les premières plaies ont nécessairement frappé les Israélites.

Le texte ne fournit pas toujours les précisions nécessaires pour établir cette affirmation.

La distinction doit donc être étudiée à partir des indications explicites de chaque passage.

11. Les plaies comme signes de révélation

Le livre de l’Exode ne présente pas les dix plaies uniquement comme des châtiments.

Elles possèdent également une fonction de révélation.

Dieu annonce qu’elles permettront aux Égyptiens de reconnaître son autorité (Exode 7.5).

Il déclare également à Pharaon :

« Afin que tu saches que nul n’est semblable à moi sur toute la terre » (Exode 9.14).

Cette affirmation révèle la portée théologique des jugements.

Les plaies manifestent l’unicité et la souveraineté de l’Éternel.

Elles montrent que les puissances politiques, les institutions religieuses et les éléments naturels demeurent soumis à son autorité.

Cependant, la révélation de cette puissance ne conduit pas automatiquement à la repentance.

Pharaon constate les signes, mais persiste dans son refus.

Le récit montre ainsi que la connaissance d’une manifestation divine et l’obéissance à sa parole ne sont pas nécessairement identiques.

Cette distinction possède une portée spirituelle importante.

Elle souligne que la révélation divine appelle une réponse de foi et d’obéissance.

12. Les plaies comme jugements contre l’oppression

Les dix plaies doivent être comprises dans le contexte de l’asservissement des Israélites.

Pharaon impose au peuple des travaux pénibles et refuse de reconnaître sa liberté.

Le récit mentionne également les mesures prises contre les nouveau-nés masculins hébreux (Exode 1.15-22).

Les jugements interviennent donc dans une situation d’oppression.

Ils manifestent la justice divine face à un pouvoir qui refuse de mettre fin à l’asservissement.

Cependant, cette justice ne se réduit pas à une vengeance.

Elle s’inscrit dans l’accomplissement des promesses faites aux patriarches.

Dieu intervient pour libérer Israël et le conduire vers le pays promis.

La délivrance constitue ainsi la finalité positive des jugements.

Les plaies révèlent simultanément la justice divine contre l’oppression et la fidélité de Dieu envers son alliance.

13. La dixième plaie et l’institution de la Pâque

La dixième plaie possède une dimension théologique particulière en raison de son association avec la Pâque.

Dieu ordonne aux Israélites de choisir un agneau sans défaut et de l’immoler.

Le sang doit être appliqué sur les montants et le linteau des portes.

Ce signe marque les maisons qui seront épargnées lors du jugement.

Dieu déclare :

« Je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous » (Exode 12.13).

La protection accordée aux Israélites repose donc sur la disposition établie par Dieu.

La Pâque devient ensuite un mémorial de la délivrance.

Elle rappelle que l’Éternel a jugé l’Égypte et préservé son peuple.

Dans le Nouveau Testament, cette institution reçoit une portée messianique.

L’apôtre Paul déclare :

« Christ, notre Pâque, a été immolé » (1 Corinthiens 5.7).

Cette affirmation établit une continuité entre l’agneau pascal et le sacrifice du Messie Jésus.

La délivrance historique d’Israël devient ainsi une figure de la rédemption accomplie par le Christ.

La dixième plaie constitue donc le point culminant du récit, non seulement en raison de sa gravité, mais également parce qu’elle conduit à l’institution d’un signe majeur de l’histoire du salut.

14. De la dixième plaie au passage de la mer

La mort des premiers-nés conduit Pharaon à ordonner le départ des Israélites.

Cependant, le récit ne s’achève pas avec cette décision.

Après la sortie du peuple, Pharaon change de nouveau d’attitude.

Il rassemble son armée et poursuit les Israélites (Exode 14.5-9).

Cette poursuite montre que la confrontation n’est pas définitivement terminée.

La délivrance doit encore être manifestée par une intervention décisive.

Dieu ouvre alors un passage à travers la mer.

Les Israélites traversent, tandis que l’armée égyptienne est engloutie lorsque les eaux reviennent.

Cet événement constitue l’aboutissement de la délivrance.

Il révèle que Pharaon ne peut reprendre le contrôle du peuple que Dieu a libéré.

Le cantique de Moïse célèbre ensuite la victoire de l’Éternel (Exode 15.1-18).

Les dix plaies et le passage de la mer forment ainsi deux étapes complémentaires.

Les plaies conduisent Pharaon à laisser partir Israël.

Le passage de la mer manifeste la délivrance définitive du peuple face à la poursuite égyptienne.

15. Les correspondances avec les jugements de l’Apocalypse

La progression des dix plaies présente plusieurs correspondances avec les jugements décrits dans l’Apocalypse.

Le livre de Jean reprend notamment des images liées aux eaux changées en sang, aux ulcères, aux sauterelles, aux ténèbres et à la grêle.

Ces rapprochements révèlent une continuité théologique.

Dans les deux récits, Dieu manifeste sa souveraineté sur la création.

Les jugements frappent des puissances qui refusent de reconnaître son autorité.

Ils révèlent également la persistance de la rébellion humaine.

Cependant, les correspondances ne doivent pas conduire à identifier mécaniquement les dix plaies avec les sept trompettes ou les sept coupes.

L’Apocalypse possède sa propre organisation prophétique.

Les jugements y sont présentés selon une structure différente.

Le rapprochement concerne donc principalement les images, les thèmes et la finalité théologique.

L’association la plus explicite apparaît dans Apocalypse 15.2-4.

Jean décrit les vainqueurs de la bête chantant le cantique de Moïse et le cantique de l’Agneau.

Cette scène relie directement la délivrance d’Égypte à la victoire finale du Messie Jésus.

Les dix plaies deviennent ainsi une référence majeure pour comprendre la manifestation des jugements divins dans l’Apocalypse.

16. Une progression qui révèle la patience et la justice divines

La succession des dix plaies révèle également une tension entre la patience divine et l’exercice du jugement.

Dieu aurait pu accomplir la délivrance d’Israël par une intervention immédiate et définitive.

Cependant, le récit présente une succession d’avertissements et de jugements.

Cette progression permet à Pharaon de constater les signes et d’entendre les demandes répétées de Moïse.

Elle révèle également la persistance de son refus.

Le souverain dispose de plusieurs occasions de laisser partir Israël.

Cependant, il revient continuellement sur ses engagements.

Cette situation manifeste la responsabilité humaine face à la parole divine.

Elle montre également que la patience de Dieu ne signifie pas l’absence de jugement.

Les avertissements se multiplient, mais la confrontation conduit finalement à la dixième plaie.

La progression révèle donc une justice qui se manifeste dans le temps et dont l'accomplissement devient inévitable face à l'endurcissement persistant.

Cependant, cette observation ne doit pas conduire à considérer chaque plaie comme une simple tentative divine destinée à obtenir une réponse incertaine.

Le texte affirme dès le commencement que Dieu connaît l'issue de la confrontation et qu'il accomplira son dessein.

La progression des jugements participe donc simultanément à la révélation de sa patience, de sa justice et de sa souveraineté.

17. La signification générale des dix plaies

L'ensemble des dix plaies révèle plusieurs dimensions complémentaires de l'action divine.

La première concerne la souveraineté de Dieu sur la création.

Les eaux, les animaux, les insectes, les phénomènes atmosphériques et la lumière demeurent soumis à son autorité.

La deuxième concerne la justice divine.

Les jugements interviennent dans le contexte de l'oppression d'Israël et manifestent que Dieu ne demeure pas indifférent à la souffrance de son peuple.

La troisième concerne la révélation de son nom.

Les plaies doivent montrer aux Égyptiens que l'Éternel est Dieu.

La quatrième concerne la responsabilité humaine.

Pharaon reçoit des avertissements répétés, mais persiste dans son refus.

La cinquième concerne la fidélité divine.

Dieu accomplit les promesses faites aux patriarches et conduit Israël vers la délivrance.

Enfin, la sixième concerne la portée prophétique du récit.

La Pâque annonce, dans la lecture du Nouveau Testament, l'œuvre rédemptrice du Messie Jésus.

Les jugements d'Égypte deviennent également des références importantes pour comprendre les visions de l'Apocalypse.

Les dix plaies constituent ainsi une révélation historique, théologique et prophétique de la souveraineté divine.

Commentaire

La progression des dix plaies d'Égypte révèle une organisation narrative et théologique particulièrement importante.

Les jugements ne constituent pas une simple accumulation de catastrophes.

Ils accompagnent une confrontation au cours de laquelle Dieu manifeste progressivement son autorité sur la création et sur le pouvoir royal.

Les premières plaies atteignent principalement les eaux, les animaux et les conditions de vie.

Les suivantes frappent les ressources économiques et la santé.

Les dernières provoquent des destructions agricoles, des ténèbres et finalement la mort des premiers-nés.

Cette progression manifeste l'aggravation des conséquences de l'endurcissement de Pharaon.

Cependant, elle révèle également la fidélité de Dieu envers Israël.

La distinction établie entre les Israélites et les Égyptiens lors de plusieurs jugements montre que les événements sont présentés comme des interventions soumises à la volonté divine.

Les avertissements adressés à Pharaon soulignent également sa responsabilité.

Le souverain connaît la demande de l'Éternel, constate les signes et reconnaît parfois sa faute.

Cependant, il persiste dans son refus.

La dixième plaie constitue l'aboutissement de cette confrontation.

Elle conduit à l'institution de la Pâque et à la libération d'Israël.

Le passage de la mer manifeste ensuite la victoire définitive de l'Éternel sur la puissance égyptienne qui poursuivait son peuple.

La progression des dix plaies possède également une portée prophétique.

Plusieurs de leurs manifestations réapparaissent dans l'Apocalypse.

Ces correspondances révèlent une continuité entre les jugements historiques de l'Exode et les jugements eschatologiques présentés dans les visions de Jean.

Cependant, cette continuité doit être comprise dans une perspective typologique, sans imposer une identité stricte entre les deux successions.

L'ensemble du récit montre que la souveraineté divine s'exerce dans l'histoire pour juger l'oppression, révéler la vérité et accomplir la délivrance de son peuple.

Références bibliques

Genèse 15.13-21.

Exode 1.1-22 ; Exode 3.1-22 ; Exode 4.21-23 ; Exode 5.1-23 ; Exode 6.1-13 ; Exode 7.1-25 ; Exode 8.1-32 ; Exode 9.1-35 ; Exode 10.1-29 ; Exode 11.1-10 ; Exode 12.1-51 ; Exode 13.1-16 ; Exode 14.1-31 ; Exode 15.1-21.

Nombres 33.1-4.

Deutéronome 4.32-40 ; Deutéronome 6.20-25 ; Deutéronome 26.5-9.

Psaumes 78.42-53 ; Psaumes 105.26-38 ; Psaumes 106.7-12 ; Psaumes 136.10-15.

Esaïe 43.16-21 ; Esaïe 51.9-11.

1 Corinthiens 5.7.

1 Pierre 1.18-19.

Apocalypse 8.1-13 ; Apocalypse 9.1-21 ; Apocalypse 11.15-19 ; Apocalypse 15.1-8 ; Apocalypse 16.1-21 ; Apocalypse 19.1-21.

Conclusion

La progression des dix plaies d'Égypte révèle une intensification des jugements qui conduit de la perturbation des ressources naturelles à la mort des premiers-nés. Cette succession manifeste la souveraineté de l'Éternel sur la création, l'endurcissement persistant de Pharaon et la fidélité divine envers Israël. Les avertissements répétés soulignent la responsabilité du souverain, tandis que les distinctions établies entre les populations révèlent le caractère intentionnel des interventions divines. La dixième plaie constitue l'aboutissement de la confrontation et conduit à l'institution de la Pâque, dont le Nouveau Testament révèle la portée messianique. Les correspondances avec l'Apocalypse montrent enfin que les jugements d'Égypte participent à une révélation prophétique plus vaste.

Les dix plaies constituent une succession de jugements dont la gravité s'intensifie progressivement.

Elles atteignent les ressources naturelles, les activités économiques, la santé et finalement la vie humaine.

Cette progression révèle que les fondements de la puissance égyptienne demeurent soumis à l'autorité de l'Éternel.

Cependant, les jugements ne possèdent pas uniquement une fonction punitive.

Ils manifestent la souveraineté divine, révèlent la responsabilité de Pharaon et préparent la délivrance d'Israël.

La dixième plaie marque l'aboutissement de cette confrontation.

Elle conduit à la sortie d'Égypte et à l'institution de la Pâque.

Le passage de la mer manifeste ensuite la victoire définitive de Dieu sur la puissance qui cherchait à maintenir son peuple dans l'asservissement.

Dans le Nouveau Testament, la Pâque reçoit une portée messianique à travers le sacrifice du Christ.

Les correspondances avec l'Apocalypse montrent également que les jugements d'Égypte constituent une référence importante pour comprendre les interventions divines annoncées à la fin de l'histoire.

La progression des dix plaies révèle ainsi une unité fondamentale entre la justice de Dieu, sa souveraineté sur la création et sa fidélité envers son peuple.

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX146 - L’endurcissement du cœur de Pharaon : souveraineté divine et responsabilité humaine https://schilo.org/anx146-lendurcissement-du-coeur-de-pharaon-souverainete-divine-et-responsabilite-humaine/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX148 - Les correspondances entre les dix plaies d’Égypte et les jugements de l’Apocalypse https://schilo.org/anx148-les-correspondances-entre-les-dix-plaies-degypte-et-les-jugements-de-lapocalypse/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx147-la-progression-des-dix-plaies-degypte-et-leur-signification/, exportée le 05/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.